

ASSEMBLEE GENERALE 2010 du TPM

RAPPORT DE LA COMMISSION LICENCES

Bilan de l'année écoulée (au 11 septembre 2010)

144 personnes ont adhéré au club en 2009 / 2010.

Quelques statistiques comparées avec les saisons précédentes:

Année	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Total	128	144	126	134	117	105

Le nombre se maintient au niveau de 2008, après une saison 2009 exceptionnelle.

En date du 11 septembre 2010:

	2009	2010
Total	144	128
Nombre d'hommes (tous âges confondus)	100	92
Nombre de femmes (tous âges confondus)	44	36
Plus de 16 ans	133	118
Moins de 16 ans	11	10
Le plus jeune	6	7
Le plus âgé	84	84
Moyenne d'âge (tous âges confondus)	38.79	40.71
Moyenne d'âge (plus de 16 ans)	40.97	43.42

Les documents à fournir pour le renouvellement sont les suivants:

Nouveauté 2011:

Le formulaire d'inscription change pour la saison 2010/2011. Il comporte maintenant en plus les paragraphes suivants:

- prise de connaissance des statuts du club, de son règlement intérieur et de son annexe
- droit à l'image: ce paragraphe vous permet d'autoriser de refuser la diffusion des photos sur lesquelles vous apparaissez.

Un renouvellement qui n'est pas accompagné d'un dossier d'inscription, ou dont les paragraphes "prise de connaissance des statuts" et "droit à l'image" ne sont pas remplis correctement ne sera pas accepté.

Par ailleurs il faut également joindre:

- Un certificat médical (copie) de moins d'un an. Il est **impératif** d'utiliser le modèle de certificat recommandé par la FFESSM.
Ce modèle de certificat est disponible en téléchargement au format PDF sur le site officiel de la FFESSM et sur le site du TPM; sous forme papier au club-house du club et auprès des encadrants.
- Un chèque du montant approprié.

Nous vous rappelons que le renouvellement ou la souscription d'une nouvelle licence est **OBLIGATOIRE** pour la pratique de toute activité physique (entraînement piscine, plongées en lacs ou mers, compétitions diverses etc.) à compter du **01.01.2011**.

Certificat médical

Le certificat médical est valable un an à partir de la date d'établissement et doit être en cours de validité dès lors que vous pratiquez une des activités sportives proposée par le club (plongée, apnée, nage avec palmes, audiovisuel etc..) que ce soit en piscine ou en milieu naturel.

Pour la pratique en compétition (apnée, hockey), le certificat est valable 6 mois seulement.

Assurances complémentaires

2010		2009	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Loisir 1	17	Loisir 1	18
Loisir 2	28	Loisir 2	29
Loisir 3	49	Loisir 3	50

Les garanties offertes par ces assurances complémentaires sont décrites sur le site internet de la FFESSM.

Revue fédérale

L'abonnement à SUBAQUA reste à 26 €.

Rappels

Pour les moins de 18 ans: le tuteur légal doit fournir une autorisation parentale lors de la demande de licence.

La durée de validité d'une licence est de **15,5 mois** : du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante. Il n'y aucune relation avec la date de délivrance mentionnée sur la licence.

Dominique Bannwarth
Responsable Licences